

## VILLE COMMERCANTE

### Un office du commerce pour dynamiser le centre-ville



L'attractivité et la qualité de vie de Poissy doivent beaucoup à ses commerces. Derrière ce constat d'évidence se cache un combat

quotidien qui dispose désormais d'un nouveau dispositif : l'Office du Commerce et de l'Attractivité, installé dans le Pavillon de l'Octroi. Un lieu historique et qui a du sens, car en 1832 ce pavillon néo classique de forme octogonale servait de lieu de perception des droits sur les animaux vendus au marché. Le bas relief sculpté au centre évoque les différents aspects de la vie économique et commerciale de la Ville. L'élu en charge de ce dossier Jean-Jacques Nicot (en médaillon) revient sur les ambitions de ce projet.

#### Quel est l'objectif de ce nouvel Office du Commerce et de l'Attractivité ?

« Jusqu'ici, les services aux entreprises existaient déjà, mais la difficulté était pour leurs dirigeants de se rendre à plusieurs endroits et de multiplier les démarches. L'idée est donc de créer un guichet unique pour accompagner les porteurs de projets de A à Z. Nous les informons pour leur permettre d'anticiper les démarches et les délais administratifs. Nous facilitons également la recherche de locaux en mettant en relations commerçants et bailleurs.

Par ailleurs, nous nous efforçons de fédérer les associations de commerçants, en travaillant avec les acteurs institutionnels (chambres des métiers et de commerce). Cela nous permet de peser face aux zones commerciales à proximité de Chambourcy ou d'Orgeval : offrir un grand nombre de commerces diversifiés est notre meilleure chance. Un exemple, les magasins de sport sont souvent partis s'installer dans ces zones. Nous espérons en accueillir un en centre-ville très prochainement.

#### Comment assurer la diversité des commerces à Poissy ?

D'abord, Poissy a défini un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, qui donne à la municipalité un droit de préemption permettant ensuite de rétrocéder le fonds à un commerçant ou un artisan. Nous l'avons déjà utilisé afin d'éviter l'installation d'une agence immobilière, et lui substituer un magasin d'accessoires de mode. Un commerçant aura ainsi du mal à s'installer sans l'aval de la ville, et bénéficiera au contraire d'un soutien si son activité est peu représentée : nous avons soutenu dernièrement l'installation d'une cave à bière. Plusieurs projets sont



en cours d'étude et certains verront le jour au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Par délibération du 4 avril 2016 nous avons pris la décision d'instaurer une taxe annuelle sur les friches commerciales ayant pour but de favoriser la remise sur le marché de locaux commerciaux restés vides depuis au moins deux ans. Depuis la diffusion de cette nouvelle taxe, nous avons pu constater que certains propriétaires avaient pris conscience de l'impact qu'ils pourraient subir de l'augmentation de leur taxe professionnelle. C'est pourquoi certains d'entre eux, ont pris contact avec nous et ont accepté de revenir en rapport avec la réalité du marché actuel.

#### Que faites vous dans les autres quartiers ?

C'est un combat permanent. Dans les quartiers nouveaux ou rénovés, la mairie fait l'acquisition de cellules commerciales via sa société d'économie mixte (Semap). C'est le cas à La Coudraie avec deux cellules, ce qui permettra de choisir quels commerces pourront s'implanter. Dans le quartier de Beauregard, nous avons notamment permis l'implantation d'une boucherie. Il faut enfin éviter certaines activités comme la restauration rapide bas de gamme, qui peut faire fuir les commerces de qualité. »

## Chiffres

439 commerces dont 350 dans le centre-ville

5 marchés, réunissant 109 commerçants

# GRAND PARIS

DÉVELOPPEMENT

N°018 - PRINTEMPS MARS 2017

**TECHNOPARC**  
Un concentré de services  
et de haute technologie



## TECHNOPARC

### Un concentré de services et de haute technologie

**On aurait tort de résumer le dynamisme économique de Poissy à la présence de PSA.**

**Si l'usine automobile est à la fois emblématique et stratégique, la ville bénéficie d'autres atouts importants, à commencer par son Technoparc.**

Zone d'activité attractive, le site du Technoparc accueille sur une superficie de 27 hectares quelque 160 entreprises et 1 600 salariés, dans des secteurs aussi variés que l'industrie, l'enseignement, l'environnement, l'énergie, l'électronique, l'informatique ou le consulting ainsi que ses hôtels d'entreprise et son centre d'affaire. De quoi diversifier les horizons, et ancrer des activités diverses dans le territoire : contrairement à certains de ses concurrents, le Technoparc de Poissy affiche une belle longévité – il a

mérotation parisienne, le centre de la capitale est proche, et Poissy se positionne à mi-chemin entre les deux grands aéroports de Poissy et d'Orly. Dernier argument de poids, le cadre de vie de Poissy renforce l'attractivité du lieu, avantaagé par une bonne cohésion des acteurs économiques assurée par la Semap ou encore par Entreprises et Passions, l'association des chefs d'entreprise du bassin économique de Poissy.

Conséquence : la demande se maintient. Pour y répondre, un projet d'extension a été lancé par la Semap, qui a racheté un terrain de 45 000 m<sup>2</sup> libérés par PSA. « Une telle surface dédiée aux entreprises, si proche de Paris, c'est une denrée rare dans l'agglomération », se réjouit Fabrice Moulinet, qui souligne la possibilité de concevoir des bâtiments nouveaux répondant aux besoins spécifiques des entreprises qui choisiront de s'y installer. Cela permettra de soutenir le dynamisme économique de la commune, tout en assurant sa diversification : « Poissy se situe dans un espace de transition entre les entreprises tertiaires, proches de la capitale, et les entreprises industrielles, qui s'installent plutôt en grande couronne. C'est donc pour nous une chance de continuer à développer ces deux secteurs, et d'attirer des activités liées aux nouvelles technologies ». Le futur se dessine donc déjà, mais ce n'est pas étonnant : l'anticipation est dans les gènes des Pisciacaïcs, et dans les priorités du Technoparc.

été créé en 1988 – qui témoigne d'un savoir-faire en matière d'accueil des entreprises.

« Nous n'hésitons pas à aller chercher les entreprises, et à mettre en avant nos atouts pour les inciter à s'installer à Poissy », explique Fabrice Moulinet, vice-président de la Société d'Economie Mixte d'aménagement de Poissy (Semap) qui gère les deux hôtels d'entreprises situé au cœur du parc. Et cela fonctionne : « Les deux hôtels d'entreprises du Technoparc affichent un taux de remplissage de 95%. Cela s'explique par une offre variée – avec bureaux de 20 à 50 m<sup>2</sup>, des entrepôts et des ateliers – mais aussi par les équipements que nous offrons : un hôtel, un restaurant d'entreprises, un centre de reprographie, des salles de réunion et de conférences, une connexion internet haut débit par la fibre ». À cela, il faut ajouter des questions de proximité. À l'échelle locale, le Technoparc est à quelques pas de la gare, et bien connecté au réseau autoroutier. À l'échelle de l'agglomération,

### Chiffres

**2 100** entreprises installées à Poissy

**17 500** actifs

**1 100** chefs d'entreprises, artisans commerçants  
et indépendants